Le Maire

La liste "Dynamic Epône", conduite par Guy Muller, a remporté les élections municipales le 15 mars 2020. Lors du conseil municipal d'installation qui s'est tenu le 27 mai 2020, Monsieur Guy Muller a été réélu maire d'Epône.

Son crédo : "***Préserver notre cadre vie tout en préparant l'avenir***"



Monsieur Guy Muller est également :

- Conseiller communautaire à GPS&O
- Conseiller départemental des Yvelines – Président de la CAO (Commission d'Appel d'Offres) au Conseil départemental des Yvelines
- Président du COBAHMA – EPTB Mauldre (Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et de ses Affluents)
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital de Mantes-la-Jolie

Élection du maire

Le maire est élu par le conseil municipal au scrutin secret lors de la première réunion du conseil suivant les élections municipales pour un mandat de six ans.

Pouvoir du maire

En tant qu'agent de l'État, sous l'autorité du préfet, le maire remplit des fonctions administratives dont notamment :

- la publication des lois et règlements ;
- l'organisation des élections ;
- la légalisation des signatures.

Sous l'autorité du procureur de la République, il exerce des fonctions dans le domaine judiciaire : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

En tant qu'agent exécutif de la commune :

- il est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal.
- en matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Le maire est le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

Documents
Discours de M. le Maire lors de la cérémonie des Vœux aux institutionnels 2020
Discours de M. le Maire lors de la cérémonie des Vœux aux institutionnels 2019
Discours de M. le Maire lors de la cérémonie des Vœux 2018
Discours de M. le Maire lors de la cérémonie des Vœux 2017

Liens utiles
Le Conseil municipal
Contact

M. le Maire reçoit sur rendez-vous en contactant son secrétariat au 01 30 95 05 14.